Les eaux destinées à notre consommation ménagère de tous les jours, sont contrôlées à de multiples reprises, de façon très complète. Les bilans mensuels et annuels de ces contrôles, sont là pour nous le garantir.
Le STGS, au service de l’eau et de l’environnement, accompagne les collectivités locales dans la gestion de leur service des eaux et d’assainissement.

Qualité de l’eau distribuée : cliquez ici

En savoir plus (paiement de vos factures, mutations, réclamations…) : cliquez ici

Consultez les rapports d’activités eau potable, assainissement collectif et non collectif : cliquez ici.